



Secteur Appalaches



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Continuer à demeurer chez soi ou aller vivre ailleurs?

En collaboration avec l'Association coopérative d'économie familiale Appalaches – Beauce- Etchemins (ACEF – ABE) et le Centre intégré de la Santé et des Services sociaux de Chaudière-Appalaches, Secteur Thetford (CISSS-CA), FADOQ – Secteur Appalaches présente une série de huit (8) ateliers et ce dans l'objectif d'offrir aux personnes âgées et à leurs proches des informations utiles en vue de leur permettre d'effectuer un choix éclairé quant à l'opportunité de continuer à demeurer chez soi ou d'aller vivre ailleurs.

Ces ateliers se tiendront à tous les mardis et ce du 4 février au 7 avril prochain, excepté les 11 février et le 3 mars, à la Salle Le Marquis des Chevaliers de Colomb de Black Lake au 951, rue Christophe-Colomb et ce de 13h30 à 15h45. Du soutien financier obtenu auprès de commanditaires dont la Caisse Desjardins de la région de Thetford et la FADOQ – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches permet de limiter à 20\$ les frais d'inscription. Toutefois, la participation est gratuite et sans inscription pour l'atelier du 4 février.

Sous la coordination de Maurice Boulet, les présentations seront effectuées successivement par des intervenants et des professionnels du CISSS-CA, Secteur Thetford et de l'ACEF-ABE. Un notaire et un conseiller en gestion du patrimoine viendront compléter les informations.

Les sujets traités lors des ateliers devraient permettre aux participants de :

- Connaître les différents services de maintien à domicile qui pourraient leur permettre de continuer à demeurer chez soi;
- Être mieux informés au sujet des différentes démarches à entreprendre en vue d'aller vivre ailleurs et sur les obligations qui s'y rattachent;
- Choisir un milieu de vie qui correspond à leurs attentes, leurs capacités de payer et dans lequel ils pourraient être en mesure de s'adapter;
- Se familiariser avec des actions liées à la gestion de leur patrimoine et le maintien de leurs avoirs financiers;
- Le cas échéant, être en mesure d'accompagner un proche en situation de perte d'autonomie.

Avec l'âge et l'évolution des ses conditions de santé ou de celles d'un proches, la personne est confrontée à de nombreuses questions au niveau du logement et il n'est pas toujours facile de trouver une solution adaptée à la situation.

En plus des services offerts lors des pauses, une importante documentation sera disponible aux participants.

Pour en savoir davantage sur le contenu des ateliers, il faut visiter le site internet de l'ACEF-ABE au : www.acef-abe.org/programme-pour-les-aines/ ou se présenter dans le mail du Carrefour Frontenac les jeudis 23 janvier ou 6 février entre 13h et 17h30. Il sera alors possible de s'y inscrire.

À titre de partenaires associés à la réalisation de ce programme; Hélène Faucher de FADOQ – Secteur Appalaches, Chantal Bernard de l'ACEF-ABE, Charlie-Maud Gingras du CISSS-CA, Secteur Thetford et Maurice Boulet de FADOQ – Secteur Appalaches, souhaitent offrir aux participants les meilleurs informations possibles afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées ou d'accompagner un proche.

C'est une cordiale invitation à participer à ces ateliers.

Hélène Faucher, représentante
FADOQ – Secteur Appalaches
Tél : 418 422-5797

Maurice Boulet, coordonnateur du programme
FADOQ – Secteur Appalaches
Tél : 418 335-2533